



BIBLIO - LOROSAE

Case postale 367

1219 Châtelaine - Suisse

Assemblée générale de l'Association Biblio-Lorosae

1er novembre 2006, 20 heures, à Genève (3, rue Beau-Site)

Présents : Thierry Bourquin, président
Pascal Rouget, secrétaire
Philippe Rouget
Anne-Marie Armanios
Ramsès Armanios
Blaise Perret
Marince Bourquin
Stéphanie Riesen
Mary Wade
Jacques Carrio
Marie-Claude Junod, procès-verbaliste

Invités : Flavio Borda d'Agua
Fabien El-Ouinkhir (Mouvement pour la coopération internationale-MCI)

Excusés : C. Sommaruga
Geneviève Bourquin
Daniel Bourquin
Denise Junod
Roger Junod
Micheline Tripet
Denise Mutzenberg
Jean Rouget
Monique Rouget
Marlyse Rouget
Pierre-Yves Jetzer
Ingrid Rollier
Alain Monnier
Inge Riesen
Marguerite Rieser

1. Appel des membres

Le président procède à l'appel des membres.

2. Rapport du président

Le président informe l'Assemblée qu'il a reçu un rapport de M. Cancio Pirès, le président de l'association-soeur timoraise Assa'e, dix jours auparavant dans lequel on voit qu'il reste 7.921 dollars dans les caisses de cette association, après paiement des salaires et des livres. M. Cancio Pirès explique aussi qu'ils ont légèrement changé les plans de la nouvelle bibliothèque, à cause de l'augmentation des prix. Le bâtiment, de 15 mètres sur 9, a été terminé le 28 décembre 2005. La bibliothèque recevrait une moyenne de 20 lecteurs par jour; les deux bibliothécaires sont toujours les mêmes, auxquelles sont venus s'ajouter deux autres employés que Assa'e paye : un employé et un gardien. Assa'e a le projet de donner des cours d'informatique et un budget de 9.300 dollars a été fixé pour cela; ces cours seraient payants (10\$ par trimestre, ce qui semble le maximum possible dans ce pays). Si l'Etat de Genève donne les 20.000 francs prévus à notre Association, nous pourrions aider à l'instauration de ces cours, suggère le Président.

Stéphanie Riesen résume un long rapport de l'ONU sur la situation au Timor-Est, notamment sur les événements politiques et les tensions des mois d'avril et mai 2006. Manifestement, les querelles communautaires s'ajoutent aux querelles politiques, les gens de l'Est du pays ayant pris davantage de pouvoir que ceux de l'Ouest. L'influence du Portugal et de l'Australie n'est pas à négliger, même au sein des forces d'interposition (appelées par le gouvernement timorais).

Pascal Rouget signale qu'il a discuté avec un représentant du MCI qui estime que l'apport d'électricité devrait être plus régulier à l'avenir (la difficulté principale provient de ce qu'il y a deux centrales, l'une fonctionnant à l'énergie hydraulique et l'autre au pétrole). Pour le téléphone, il y a des lignes fixes maintenant, ce qui permet d'avoir accès à l'Internet. Il y a aussi une nouvelle agence postale à Baucau. Paradoxalement, le grand nombre de personnes déplacées à Baucau à la suite des événements politiques dans la région de Dili pose des problèmes matériels à la population de Baucau, mais augmente le nombre de lecteurs de la bibliothèque.

Le Président reprend la parole pour rappeler que M. Tornare avait demandé à notre Association de présenter des demandes de fonds auprès des autres communes du canton de Genève aussi. Le comité a écrit à toutes les communes : sept ont répondu par la négative, deux ont demandé plus de détails (Onex et Lancy), deux ont demandé que l'Association les relance plus tard.

3. Rapport du trésorier *ad interim* et des vérificateurs des comptes

P. Rouget, en tant que trésorier *ad interim*, présente les comptes pour 2005. A fin 2005, il restait près de 20.000 francs en caisse (19.157,65 francs). Pourtant, les dépenses en 2005 avaient été assez élevées du fait de l'achat du terrain et de la construction de la bibliothèque, outre le loyer de l'ancien local et les salaires des employés. Les frais de mission ont été faibles car Stéphanie et son ami ont payé leur voyage. Les recettes ont été bonnes : 20.000 francs de l'Etat de Genève, 10.000 francs de la Ville de Genève, 5.000 francs du Pourcent culturel de la Migros, ainsi que 3.390 francs provenant des cotisations et dons des membres. On doit relever que le nombre des membres et leurs efforts sont en diminution : en 2001-2003, les membres apportaient environ 6000 francs, en 2004 5000 et en 2005 3400. Malgré cela, les cotisations permettent à elles seules de financer les salaires des bibliothécaires et même une partie des achats de livres, ce qui est satisfaisant.

A l'approche de la fin 2006, l'Association a également environ 20.000 francs en caisse et elle attend une contribution de 20.000 francs de l'Etat de Genève.

Ph. Rouget, l'un des deux vérificateurs des comptes avec M.C. Junod, donne lecture du rapport de contrôle des comptes qui conclut à l'approbation du bilan et des comptes de résultats. L'Association donne donc décharge au trésorier *ad interim*.

4. Election du comité

Le comité est légèrement remanié, avec l'approbation de l'Assemblée : il est composé de Thierry Bourquin, Pascal Rouget, Stéphanie Riesen et Mary Wade. Thierry Bourquin reste officiellement le président, Pascal Rouget devient le trésorier en titre, tout en gardant son titre de vice-président, et ces quatre membres devront ensuite se répartir les tâches de secrétariat, recherche de fonds, etc.

5. Révision de l'accord de coopération avec Assa'e

Pascal Rouget a mis à jour l'accord, qui devait être modifié du fait de l'existence de la nouvelle bibliothèque. Il lit à l'Assemblée les nouveaux articles proposés et les membres présents proposent d'autres modifications, sur la procédure en cas de dissolution, notamment sur le possible « legs » de la bibliothèque à une autre association du même genre, à but culturel toujours. P. Rouget va envoyer ces articles révisés à M. Cancio Pirès.

6. Perspectives d'avenir

Pascal Rouget espère se rendre au Timor l'été 2007 et ce serait l'occasion de discuter des divers projets (ordinateurs, éventuelles animations à développer, relations écoles-bibliothèque, etc). Une ONG, le Centre de développement communautaire (CDC) est soutenu par le Mouvement pour la coopération internationale (MCI) et il y a une collaboration informelle sur place. Il est possible que chaque association devienne membre de l'autre, pour faciliter les choses.

Il est encore question de la formation des bibliothécaires : il existe des cours, dans le cadre de la bibliothèque universitaire à Dili, et cette dernière est soutenue par la Fédération australienne des bibliothèques. La question de l'acheminement des livres soit aussi être revue, y compris avec l'ambassade du Portugal à Dili (où se trouve maintenant l'ambassadrice qui a beaucoup aidé notre Association dans ses débuts, car elle était en poste à Genève); Flavio Borda d'Agua va s'en occuper.

7. Divers

Le Président propose que Zubaidah Bourquin et Pascal Rouget soient élus membres d'honneur de l'Association vu le grand rôle qu'ils ont joué pour créer la bibliothèque, ce qui est accepté à l'unanimité.

Séance levée à 21h40

Genève, le 7 février 2007

Marie-Claude Junod
procès-verbaliste